

Suite à la convocation en date du 27 mars 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le vendredi 4 avril 2025 à la Salle Aubère de Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY

Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX / Jean-Luc GOUYETTE

Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, Thierry GAUVRIT,

Etaient absents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET

Pour Lamballe Terre et Mer : -

Pour la Ville de Lamballe : Jean-Luc GUYMARD

Objet : DUREE D'AMORTISSEMENT

Le président propose aux membres du comité syndical de compléter le tableau des durées d'amortissements :

Imputation	Désignation	Durée amortissement
2031	Frais d'étude non réalisée	5

Le Président du Syndicat Mixte propose au vote cette délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

APPROUVENT l'ajout d'une durée d'amortissement complémentaire pour les études non réalisées.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré à Lamballe, le 4 avril 2025
Copie conforme à l'original
Certifié transmis en préfecture le 8 avril 2025

Le Président

Fabien VITEL

